

Coordinnées des conseillers de quartier

Notice explicative du formulaire de recueil et de consentement

Ce recueil vise à permettre le partage des coordonnées entre Conseiller.ères de quartier du 12^{ème} arrondissement, afin de leur permettre de les utiliser dans le cadre de leurs fonctions, en complément des informations et des messages pouvant être initiés par l'équipe municipale.

Les informations recueillies dans le formulaire de recueil et de consentement sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services de la Direction générale de la Mairie du 12^e arrondissement (Madame Dos Santos Lucie, Chargée de Participation Citoyenne, lucie.dossantos@paris.fr; sous l'autorité de Monsieur Quentin Foucal, Directeur du Pôle Démocratie Locale et de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne, quentin.foucal@paris.fr) dans des modalités conformes aux articles 4 et 7 du RGPD.

Les données collectées selon les modalités choisies seront communiquées aux seuls interlocuteurs choisis (intra et/ou inter conseils de quartier) par un fichier mis à jour à chaque changement (ajouts ou retraits). Elles sont conservées pendant la durée de mandat des conseiller-es de quartier concerné-es.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer à leur traitement et exercer votre droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous souhaitez quitter un ou l'ensemble des canaux de communication intra et/ou inter conseils de quartier sans que cela puisse se faire de manière autonome (mails par exemple), vous pouvez contacter le Pôle Démocratie Locale (mention des contacts plus haut).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le référent RDPG au sein de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires de la Ville de Paris, M. Bruno Ravail, bruno.ravail@paris.fr.

Si toutefois vous estimiez, après les avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pourrez adresser une réclamation à la CNIL.